

Communiqué de presse

Nouvelle Bourse de la Fondation Steria – Institut de France, challenge étudiant soutenant des projets innovants et solidaires

Meudon-la-Forêt, le 28 janvier 2013 - Chaque année depuis neuf ans, la Fondation Steria-Institut de France invite les étudiants à proposer des projets mettant les technologies de l'information au service de publics en difficulté. Les candidats sont invités à s'inscrire, par équipe, sur la page Facebook de Steria France et à présenter leurs projets. Au terme des sélections en mai prochain, l'équipe lauréate remportera une bourse d'un montant maximal de 10 000 €, dans le but de réaliser son projet.

La Bourse de la Fondation Steria-Institut de France : un « incubateur » de projets solidaires en utilisant les technologies de l'information.

Lutte contre l'exclusion ou l'illettrisme, réduction de la fracture numérique, aide aux seniors, aux enfants malades, aux personnes handicapées, protection de l'environnement... : l'objectif de la Bourse de la Fondation est d'aider les étudiants à être acteurs de projets solidaires au travers de leur créativité et de leur engagement. La Bourse constitue également une opportunité pour les jeunes de mettre en pratique les enseignements reçus pendant leurs études et de les approfondir au contact de parrains bénévoles de Steria, qui les accompagnent sur leur projet et leur apportent le savoir-faire nécessaire en matière de conduite de projet et d'expertise technologique. L'aspect innovant des projets est encouragé à travers l'utilisation de technologies favorisant la mobilité, l'accessibilité ou ayant recours à la domotique, la robotique, etc.

Trois dossiers seront présélectionnés sur la base de critères déterminés par la Fondation (*cf. encadré ci-dessous*). Les équipes retenues soutiendront leur projet, le 14 mai prochain, devant le Grand Jury de la Fondation, composé de membres de l'Académie des sciences et de managers de Steria, au sein d'un lieu prestigieux, l'Institut de France.

Bourse de la Fondation : une véritable plateforme de lancement

Une fois la Bourse remportée, les équipes lauréates seront accompagnées et soutenues dans le développement de leur projet par des experts Steria.

« Plus qu'offrir une simple subvention à une association, les étudiants ont également besoin d'être soutenus et suivis dans la mise en place de leur projet. Je suis ainsi devenu le parrain d' « Un Stage et Après », une association créée par des étudiants de Sciences Po ayant pour vocation d'optimiser la recherche et la préparation des stages des collégiens de classe de troisième grâce à la création d'une plate-forme de communication utilisant les réseaux sociaux., explique Alain Vilaine, consultant senior chez Steria. Nous avons travaillé ensemble sur l'évolution de ce projet, notamment sur la rédaction de leur cahier des charges

techniques, et je continuerai à les soutenir à chaque nouvelle étape. Il est important pour moi de pouvoir transmettre mon savoir à la nouvelle génération de façon concrète et suivie. Tous les parrains de Steria mettent l'expérience qu'ils ont accumulée au cours des années à disposition de ces jeunes étudiants. C'est un peu comme un passage de témoin entre les professionnels d'aujourd'hui et ceux qui demain seront à notre place. »

Grâce aux actions de la Fondation Steria-Institut de France, Steria soutient des projets étudiants solidaires alliant innovation et technologie. Depuis plus de 12 ans, la Fondation œuvre en harmonie avec les valeurs de Steria : Simplicité, Créativité, Indépendance, Respect et Ouverture. Cette Bourse s'inscrit parfaitement dans notre politique RSE. » **Sylvie Verstraeten, Directeur des Ressources Humaines Steria France** ajoute : « Nous sommes convaincus que cette année encore, les équipes sélectionnées proposeront des projets toujours plus innovants et que nos collaborateurs, par leur engagement, sauront les accompagner »

Pour plus de renseignements : <https://www.facebook.com/SteriaFrance> et <http://www.fondationsteria.org>

« + d'infos »

La Bourse de la Fondation Steria – Institut de France

➤ **Date limite de soumission des dossiers :**

Vendredi 12 avril 2013

➤ **Date de délibération du jury :**

Mardi 14 mai 2013

➤ **Conditions de participation :**

Les étudiants d'écoles d'ingénieurs, écoles de commerce et des universités, doivent constituer des équipes de 3 à 6 personnes dans le cadre de leur cursus scolaire, soit en tant qu'association étudiante.

Le projet doit comporter une synthèse du projet décrivant :

- l'équipe et le chef du projet,
- les actions envisagées,
- le budget simplifié,
- le calendrier prévisionnel du projet.

➤ **Critères de sélection du jury :**

- ❖ Utilisation des nouvelles technologies
- ❖ Capacité d'adapter ces nouveaux outils aux besoins et aux finalités d'une structure ou d'un projet social
- ❖ Place accordée à l'accompagnement humain des outils utilisés ainsi que leur adaptation au public concerné
- ❖ Dispositions prises pour assurer la pérennité du projet

➤ **Montant de la subvention :**

10 000 € maximum

Le règlement est disponible sur la page Facebook et sur le site de la Fondation.

À propos de Steria : www.steria.com/fr

Steria délivre des services IT dédiés aux entreprises et se positionne comme le partenaire de confiance de la transformation d'un grand nombre d'organisations privées comme d'administrations à travers le monde. Steria délivre des services qui s'appuient sur les nouvelles technologies et qui permettent aux administrations et aux entreprises d'améliorer leur efficacité et leur rentabilité. Grâce à une excellente connaissance des activités de ses clients et son expertise des technologies de l'information et de l'externalisation des processus métiers de l'entreprise, Steria fait siens les défis de ses clients et les aide à développer des solutions innovantes pour y faire face. De par son approche collaborative du conseil, Steria travaille avec ses clients pour transformer leur organisation et leur permettre de se focaliser sur ce qu'ils font le mieux.

Les 20 000 collaborateurs de Steria, répartis dans 16 pays, prennent en charge les systèmes, les services et les processus qui facilitent la vie quotidienne de millions de personnes chaque jour. Créé en 1969, Steria est présent en Europe, en Inde, en Afrique du Nord et en Asie du Sud-Est. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 1,75 milliard d'euros en 2011. Son capital est détenu à hauteur de 21 %(*) par ses collaborateurs. Steria, dont le siège social est basé à Paris, est coté sur Euronext Paris.

(*): « Employees Shares Trust » du Royaume-Uni inclus

À propos de la Fondation Steria - Institut de France

La Fondation Steria – Institut de France a pour mission de de soutenir des projets favorisant l'insertion sociale et professionnelle de publics en difficulté, grâce aux technologies de l'information, dans trois domaines : l'éducation et la formation, le développement de solutions innovantes pour faciliter la vie au quotidien, l'aide aux entrepreneurs sociaux. Les projets sont parrainés par des collaborateurs Steria, sur la base du bénévolat. www.fondationsteria.org

À propos de l'Institut de France

Créé en 1795 pour contribuer à titre non lucratif au rayonnement des arts, des sciences et des lettres, l'Institut de France est composé de cinq Académies : l'Académie française, l'Académie des inscriptions & belles-lettres, l'Académie des sciences, l'Académie des beaux-arts et l'Académie des sciences morales & politiques. Parallèlement, il est une des plus anciennes et plus prestigieuses institutions à pratiquer le mécénat et à gérer des dons et legs. Depuis deux siècles, il abrite des fondations et attribue des prix jouant un rôle incomparable dans le mécénat moderne. Créés par des particuliers ou des entreprises, les Fondations et Prix de l'Institut bénéficient de l'expérience de cette institution séculaire dans les domaines du mécénat et de la philanthropie, ainsi que de l'expertise des académiciens, dans tous leurs domaines de compétence. L'Institut est également propriétaire d'un important patrimoine artistique, constitué de demeures et de collections exceptionnelles qui lui ont été léguées depuis la fin du XIXe siècle ; notamment : le château de Chantilly, le musée Jacquemart-André, l'Abbaye de Chaalis, le château de Langeais, le manoir de Kerazan ou encore la villa Kérylos.

www.institut-de-france.fr

Contacts presse :

Steria France

Coralie Bitan – 01 34 88 94 89 / 07 86 01 74 15 - coralie.bitan@steria.com

FTI Consulting Strategic Communications

Nicolas Jehly - 01 47 03 68 13 / 06 85 34 45 94 - nicolas.jehly@fticonsulting.com

Yannick Duvergé – 01 47 03 68 65 / 06 74 91 48 05 – yannick.duverge@fticonsulting.com

Recevez régulièrement toutes les news presse en vous inscrivant à la media newsletter de Steria



Toutes les actualités de Steria sont également sur

